

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## 1<sup>er</sup> AVRIL 2025

### Secrétaire de séance :

Mme METTETAL Isabelle.

Soixante arbres de différentes variétés ont été plantés dans l'allée de la gare, route d'Authumes, afin de remplacer les résineux abattus pour cause de maladie. Cette plantation s'inscrit dans le cadre de l'opération : 1 naissance à Neublans-Abergement = 5 arbres plantés. L'objectif étant de réaliser une allée diversifiée, la seconde partie sera également nettoyée par broyage avant plantation. Ces arbres ont été mis en place par Philippe et Didier PRINCE, nos employés communaux, et Jean-Marc SAVOYE, adjoint chargé du fleurissement et de l'environnement.

A l'unanimité, le conseil choisit Collecticity, 1<sup>ère</sup> plateforme de financement participatif dédiée au secteur public, pour réaliser l'emprunt permettant de boucler le financement du bâtiment multiservices.

Ce partenaire a été choisi pour l'originalité de ses offres de financement.

En effet, en plus des prêts classiques, Collecticity propose des emprunts participatifs, qui permettent aux citoyens et aux entreprises de prêter de l'argent à leur commune pour financer leur projet, et de percevoir des intérêts pour ce prêt.

Enfin, Collecticity effectue également des collectes de dons auprès d'entreprises partenaires, afin de compléter les subventions et réduire ainsi le reste à charge de la commune.

A l'unanimité, le conseil décide de changer l'intégralité du système d'éclairage du bâtiment mairie/salle des fêtes. En effet, la facture de consommation mensuelle est d'environ 340€. L'objectif est de passer en LED la totalité des points lumineux, et de diminuer ainsi la consommation d'énergie. Un devis a été demandé à l'entreprise SMS et étudié par le conseil.

Des précisions seront demandées avant l'exécution des travaux.

Des panneaux seront installés aux entrées du village pour indiquer le prix « Territoire Engagé pour la Nature », reçu par la commune et décerné par l'Office Régional pour la Biodiversité Bourgogne-Franche-Comté.

A l'unanimité, le conseil décide la pose d'une barrière à l'entrée du parking du Pont de Petit-Noir, situé route de Pierre. Devant l'augmentation des dépôts sauvages de toutes sortes, les frais engagés pour faire traiter ces déchets en déchetterie ou dans nos bacs à ordures ménagères, le parking ne sera plus accessible aux véhicules. En une semaine, les employés communaux ont évacué plusieurs remorques de déchets divers.

Le rapport sur l'état du pont de l'étang du Meix vient d'être réceptionné, avec plusieurs mois de retard. Les conclusions sont extrêmement négatives :

« L'ouvrage est dans un très mauvais état. Nous préconisons le remplacement de l'ouvrage par un ouvrage neuf. Les désordres les plus importants sont :

Effondrement d'une partie des moellons, décollement du bandeau, importante dégradation des voussoirs avec perte de maçonnerie, érosion, dégradations et fractures sur les moellons, disjoints et perte de maçonneries par endroits, effondrement partiel des appuis. »

Dans l'attente d'une décision définitive, un dossier de demande de subventions sera monté pour bénéficier des aides mises en place par l'Etat dans le cadre du Programme national PONTS.

### Informations :

Depuis 2024, une aide financière publique intitulé « MaPrimeAdapt' » est destinée à soutenir les personnes âgées de 60ans et plus dans l'adaptation de leurs logements. L'objectif est de permettre aux seniors de rester chez eux le plus longtemps possible, dans des conditions de sécurité et de confort.

Pour tout renseignement, aide ou conseil, contacter Enola BOURGEOIS au 03 63 67 36 17 (permanence téléphonique les lundi et vendredi, et le mardi matin – Standard : 03 84 86 19 10).

Maison de l'habitat, 32 rue Rouget de Lisle 39000 LONS LE SAUNIER Cédex.

La prochaine vente de pain aura lieu le dimanche 13 avril à partir de 8h00. La prochaine vente de pizzas aura lieu le jeudi 24 avril à partir de 17h00 avec réservation au : 06 84 07 58 14.

Le comité de la fête du pain vous invite à sa prochaine réunion de préparation de l'édition 2025 le 17 avril à 18h30 en mairie.